

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

**Pour vos Rhumes**  
vous devez de suite calmer  
par l'emploi de  
**SIROP BERTON**  
réservé  
aux grandes personnes  
Le flacon : 9 fr. 00  
(impôt compris)  
**Pharm. du Progrès**  
163, GRANDE-RUE, 163  
ROUBAIX

ABONNEMENTS.....	Nord et Limitrophes.....	3 mois, 22.00;	6 mois, 40.00;	1 an, 76.00
	à l'étranger.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 80.00
	Belgique.....	3 mois, 23.00;	6 mois, 42.00;	1 an, 78.00
	Union Postale; Tarif A.....	3 mois, 25.00;	6 mois, 45.00;	1 an, 80.00
	Tarif B.....	3 mois, 28.00;	6 mois, 50.00;	1 an, 90.00

ANNONCES.....	ROUBAIX.....	63 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 19.08. Inter 6.	CHIEQUES.....	26, rue Caron.
REDACTION.....	LILLE.....	2, rue Faidherbe, Tél. 57.07.	POSTAUX.....	18, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.
	PARIS.....	103, rue de la Station, Tél. 5.44.	87 LILLE	

**POUR LA BRADERIE D'HIVER**  
si vous ne voulez pas les  
**MAGASINS**  
**DU SOLDEUR**  
33, Rue Faidherbe, 33  
**ROUBAIX**  
vous aurez manqué  
**LES PLUS RICHES OCCASIONS**

## LA CARENCE DE L'ALLEMAGNE

### M. Brüning annonce que le Reich ne peut plus payer les réparations

« Si la Conférence de Lausanne, déclare M. Flandin, devait être précédée par une telle déclaration de carence, il deviendrait inutile de la réunir. On ne peut, en effet, à la fois faire bon marché des droits de la France et rechercher sa collaboration. »

#### BILLET PARISIEN

### Le Chancelier Brüning déchire les traités

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 9 JANVIER (MINUIT).

Le Chancelier Brüning a déclaré aujourd'hui à l'ambassadeur d'Angleterre que l'Allemagne ne pouvait pas continuer les paiements des réparations et qu'il doutait qu'elle put jamais les reprendre.

Pressé de s'expliquer par les représentants de la Presse, le Chancelier a confirmé que la situation de l'Allemagne la met dans l'impossibilité de continuer des paiements de caractère politique, et pour mieux préciser sa pensée, il a ajouté :

« Il est clair que toute tentative pour perpétuer un système de paiement de ce genre conduit fatalement à la ruine, non seulement l'Allemagne, mais encore le monde entier. »

Voilà qui est net. Le JOURNAL de ROUBAIX a souvent attiré l'attention de ses lecteurs sur la volonté unanime de l'Allemagne de se débarrasser une bonne fois pour toutes du fardeau des réparations. Les affirmations du Chancelier Brüning ne les surprenent donc pas, mais jamais le chef responsable du Reich n'avait exposé aussi brutalement son mépris pour les traités signés par l'Allemagne. Une telle audace ne pouvait passer sans protestation de notre part. Cette protestation a été formulée par M. Flandin, ministre des Finances, qui a fait aux journalistes d'importantes déclarations dont il ressort que le Gouvernement français renoncera à la Conférence de Lausanne si le Gouvernement allemand persiste dans son intention de déchirer les clauses du traité concernant les réparations.

Nous ne nous pas besoin de souligner la gravité de la situation créée par l'initiative de M. Brüning. M. Flandin, tout en réservant bien entendu son jugement définitif jusqu'à ce que les paroles du Chancelier soient traduites exactement, a affirmé que la France ne souffrirait pas que les traités signés par elle soient violés unilatéralement par l'Allemagne. Il a très nettement fait ressortir que la crise actuelle étant avant tout une crise de crédit, c'est-à-dire une crise de confiance, tout ce qui augmenterait les doutes, quant au caractère sacré des traités, ne pourrait que l'aggraver.

Il est évident que nous n'avons rien à faire à Lausanne si c'est pour y enregistrer purement et simplement la volonté allemande de ne plus nous payer. Le Chancelier Brüning a critiqué les compromis politiques dont l'Allemagne ne veut plus. Autrement dit, si nous laissons accepter la thèse allemande et la carence allemande sans souligner mot.

Cette attitude ne pourra pas être celle du Gouvernement français de demain, quels que soient les hommes qui le composeront.

On mande de Berlin à l'Agence Reuters :

L'ambassadeur de Grande-Bretagne, sir Horace Rumbold, a été informé par le chancelier que l'Allemagne ne peut actuellement et ne pourra plus désormais continuer d'effectuer ses versements à titre des réparations. Ce point de vue a été, depuis quelque temps, celui de M. Brüning, qui en avait fait part aux hommes d'Etat étrangers.

Il convient toutefois d'attacher une signification particulière à la déclaration qu'il vient de faire à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, et ce, à la veille de l'ouverture de la conférence de Lausanne.

#### La sensation à Londres

Une réelle sensation vient d'être causée dans les milieux politiques, par la nouvelle que le chancelier du Reich a déclaré, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Berlin, que l'Al-

#### Le Ministre des Finances de Roumanie à Paris



L'ARRIVÉE, A PARIS, DU MINISTRE DES FINANCES DE ROUMANIE, M. ARGENTEANO (au centre). (Photo H. Mance)

PARIS, 9 JANVIER. — M. Pierre Laval, président du Conseil, a reçu successivement, samedi matin, M. Flandin, ministre d'Etat, qui doit représenter la Belgique à la Conférence de Lausanne, et M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie.

### Ce que l'on dit à Berlin

LES PAROLES DE M. BRÜNING N'AURAIENT PAS EU LE CARACTÈRE ABSOLU QU'ON LEUR ATTRIBUE

On déclare, dans les milieux politiques allemands, que le chancelier Brüning n'a pas dit à l'ambassadeur Rumbold, que « l'Allemagne ne paierait plus de réparations ». Un indice que cette phrase, telle qu'elle a été reproduite par des journaux étrangers, n'a pas été prononcée par le chancelier.

Celui-ci a en avec l'ambassadeur

à propos des réparations, attitude qu'ils exposent aux gouvernements supérieurs desquels ils sont accrédités.

Les vues de M. Brüning et de ses collaborateurs du cabinet allemand sur les réparations ont déjà été exposées clairement aux diplomates étrangers à Berlin et aussi dans la presse.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Horace Rumbold, lors de sa visite hier au chancelier, a été de nouveau mis au courant de ce point de vue qui est, en résumé, que l'Allemagne est incapable de payer ses réparations, si elle maintient, soit à l'avenir, si elle repousse économiquement dans le monde entier ne devait s'effectuer par la délégation allemande, à la conférence de Lausanne, devra insister pour l'abolition totale des réparations.

On fait remarquer dans les milieux autorisés que l'argent emprunté par l'Allemagne et qui, jusqu'à présent, sert au paiement des réparations, est devenu gelé et n'a pas été utilisé pour des buts productifs.

LES DETTES PRIVÉES OPPOSÉES AUX RÉPARATIONS

Si, par exemple, l'Allemagne est soulagée de ce fardeau, déclare-t-on, elle sera capable de payer toutes ses dettes privées en temps voulu, mais elle ne peut pas payer ses dettes en même temps que les réparations.

Les pourparlers franco-anglais

Sir Frédéric Leith Ross, contrôleur général de la Trésorerie britannique, s'est longuement entretenu, au ministère des Finances, avec MM. Escalier, directeur; Jean-Jacques Bizot, directeur adjoint du mouvement général des fonds; et Tesson, attaché financier à Londres.

Au cours de cet entretien, les représentants des Trésoreries britannique et française, ont poursuivi l'examen, commencé le mois dernier, des problèmes monétaires financiers et économiques qui intéressent actuellement les deux pays, et notamment la question des réparations.

Les pourparlers se poursuivront dans la journée de lundi.

LES DÉCLARATIONS DE M. P.-E. FLANDIN

Paris, 9 janvier. — S'il est de donner son opinion sur le contenu de la dépêche relatant des déclarations qui auraient été faites par le chancelier Brüning, au sujet des paiements de réparations, à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, à Berlin, M. Pierre-Étienne Flandin, ministre des Finances a fait, cet après-midi aux représentants de la Presse, les déclarations suivantes :

« Si les propos que l'on prête au chancelier Brüning sont exacts, ils signifient que le gouvernement allemand veut mettre fin aux stipulations du plan Young et du traité de Versailles. Il faut en attendre la confirmation officielle. Mais il est clair qu'un tel projet ne saurait être accepté par la communauté internationale de conventions librement signées, dénonciation qui impliquerait la destruction de notre droit sacré aux réparations. »

« Personne ne conteste la gravité de la crise mondiale. Que, pour dépasser la période de dépression risée dans le communiqué Hoover-Laval, des ajustements soient nécessaires dans le système des paiements internationaux, c'est à quel le gouvernement français travaille préférentiellement, en ce moment, en étudiant avec un grand esprit de conciliation, les formules qui pourraient mettre d'accord les créanciers et les débiteurs et apporter un allègement à la crise. »

« Mais on a déjà souvent dit que la crise actuelle, au moins dans son aspect financier, était une crise de crédit, c'est-à-dire de confiance. Ce qui la rendrait insurmontable que de la compliquer par de nouvelles attributions au respect des traités qui ne pourraient inciter les capitaux hésitants qu'à plus de méfiance encore. Si la conférence de Lausanne devait être précédée par une telle déclaration de carence, il deviendrait inutile de la réunir, on ne peut en effet, à la fois faire bon marché des droits de la France et rechercher sa collaboration. »

« M. William Graham, ancien ministre des Finances britannique, a déclaré, au cours de sa conférence de presse, que l'Allemagne ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

« M. Flandin a déclaré, au cours de son entretien avec M. Argenteanu, ministre des Finances de Roumanie, que la France ne peut pas continuer à payer ses réparations, et qu'elle ne peut pas non plus recommencer à payer ses dettes privées. »

### M. Briand a décidé de se retirer

M. Laval lui ayant offert la fonction de ministre d'Etat, il a réservé sa réponse

Paris, 9 janvier. — On sait qu'en raison de son état de santé, le ministre des Affaires étrangères a décidé de résigner définitivement ses fonctions. La lettre de démission aurait bien été envoyée. La décision prise par M. Briand serait déjà communiquée par lui au président du Conseil, au cours d'un entretien qu'eurent, vendredi matin, les deux hommes d'Etat au ministère des Affaires étrangères. M. Laval, informant M. Briand de son intention de procéder à un élargissement de son ministère, exprima à ce dernier le souhait qu'il pût continuer de lui apporter son précieux concours.

M. Briand alléguait l'état précaire de sa santé et fit connaître à M. Laval son intention de se retirer, « inclinant toutefois éventuellement qui lui était faite. M. Laval insista pour faire revenir M. Briand sur sa décision et n'y parvenant pas, demanda au ministre des Affaires étrangères s'il accepterait la fonction de ministre d'Etat. M. Briand, quoique paraissant peu disposé à accepter cette offre, ne refusa cependant pas formellement et réserva sa réponse. »

M. Tardieu s'entretint avec M. Laval. M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, est rentré samedi matin à Paris. Dès sa descente du train, il est venu à la présidence du Conseil où il a eu un entretien d'une heure avec M. Pierre Laval.

Interrogé à sa sortie du cabinet du Conseil, M. André Tardieu s'est refusé à toute déclaration, se bornant toutefois à dire qu'il verrait ce soir aujourd'hui M. Pierre Laval.

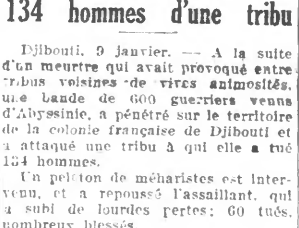
(Lire la suite page 2)

Six cents guerriers abyssins pénètrent sur le territoire de Djibouti et tuent 134 hommes d'une tribu

Djibouti, 9 janvier. — A la suite d'un meurtre qui avait provoqué entre les deux voisins de vives animosités, une bande de 600 guerriers venus d'Abyssinie, a pénétré sur le territoire de la colonie française de Djibouti et a attaqué une tribu à qui elle a tué 134 hommes.

Un peloton de méharistes est intervenu et a repoussé l'assaut, qui a subi de lourdes pertes: 60 tués, nombreux blessés.

Le joueur de tennis anglais Perry à Roubaix



F. PERRY, récent vainqueur de la Coupe de Noël, à Paris, qui jouera aujourd'hui, dimanche, au Tennis-Club des Flandres, à 16 heures.

LA VICE-PRÉSIDENCE DE LA CHAMBRE

M. Bourgeois n'est plus candidat

Bordeaux, 9 janvier. — M. Bourgeois, vice-président de la Chambre des Députés, a adressé une lettre à M. Herriot, président du groupe radical-socialiste pour l'informer qu'il ne posera pas sa candidature au renouvellement du bureau de la Chambre pour l'année 1932 et qu'il le délègue à son successeur à la vice-présidence.

MM. Vallat et Candace posent leur candidature

Paris, 9 janvier. — MM. Xavier Vallat et Gratien Candace ont annoncé, cet après-midi, dans les couloirs de la Chambre qu'ils poseraient leur candidature à la vice-présidence mardi prochain.

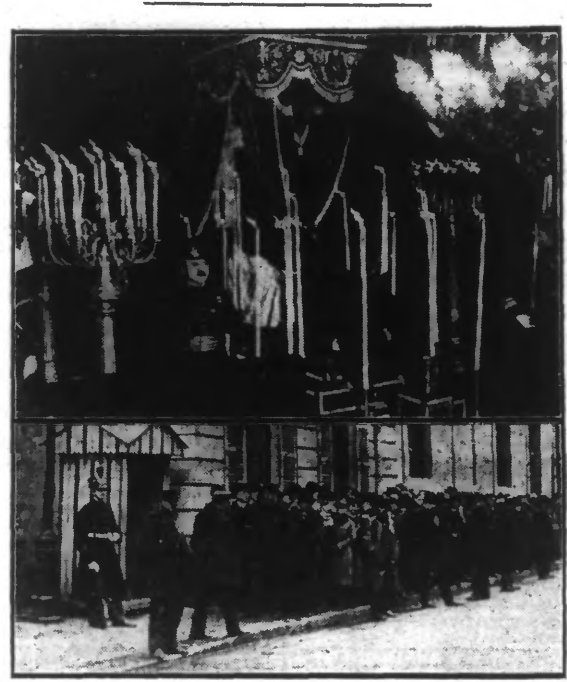
Un père et ses quatre fils chevaliers de la Légion d'honneur à Dunkerque

Dans la récente promotion des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur figure M. Georges Duvall, lieutenant de réserve d'artillerie.

Le père et les quatre fils de cette famille sont tous décorés de la Légion d'honneur.

### Avant les funérailles de M. Maginot

Les manifestations de sympathie. — La mise en bière



En haut : LA CHAPELLE ARDENTE AVEC, AU PREMIER PLAN, LE GÉNÉRAL REQUIN. En bas : LA FOULE ATTEND PATIEMMENT, AVANT D'ÊTRE ADMISE À SALUER LE CORPS DU MINISTRE DÉFUNT. (Photo Keystone.)

LES FUNÉRAILLES

C'est aujourd'hui qu'aura lieu les funérailles de M. Maginot. La levée du corps se fera au ministère de la Guerre, à 8 h. 30 et la cérémonie religieuse commencera à 9 h., à la chapelle des Invalides.

Paris, 9 janvier. — Au ministère de la Guerre, la nuit dernière, la dépouille de M. Maginot a été veillée par huit officiers qui se sont relayés un par un toutes les demi-heures, ainsi que par les membres du Cabinet civil; mais, samedi matin, vers 8 heures, la garde d'honneur de jour a repris sa faction composée de quatre officiers du ministère de la Guerre.

Ce soir, les généraux Requin et Rouv, chef et chef-adjoint du cabinet de M. Maginot, et les colonels Delalande, amputé du bras gauche, commandant militaire du Sénat, et Le Bleu, commandant le 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie, qui assurèrent la première garde, prendront la dernière, rendant un suprême hommage à leur chef.

Dès 8 h. 30, ce sont les fonctionnaires du ministère de la Guerre et les militaires qui y sont affectés, qui débiteront dans le salon gris. A 9 heures, le public est admis à 10 heures.

LA DÉCORATION DE L'HOTEL DU MINISTÈRE

Les employés des Pompes funèbres ont commencé la décoration extérieure de l'hôtel de ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, où repose le corps de M. Maginot.

Le portail d'entrée surmonté du drapeau tricolore, orné de crêpe, enroulé de rubans blancs, sera orné de faisceaux de drapeaux recouverts d'un voile de gaze noire et de tentures portant l'initiale du ministre défunt.

Le Perron de l'hôtel ministériel recevra la même décoration funèbre, et le vestibule sera également garni de tentures noires laniées d'argent.

LE DÉFILE RUE SAINT-DOMINIQUE

Toute à l'heure, ce fut encore un long défilé de toutes les personnalités militaires, politiques et civiles, qui firent une dernière fois à s'incliner devant le corps de M. Maginot. Parmi les plus marquantes, il y eut le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris; MM. Albert Lebrun, président du Sénat; Rioult, ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le Cabinet Tardieu; André Tardieu, ministre de l'Agriculture, rentré à Paris; de nombreuses délégations d'anciens combattants et de victimes de la guerre.

Par ailleurs, M. Pasquier, gouverneur général de l'Indochine, et M. Rouvin, gouverneur intérimaire de Madagascar, ont envoyé des télégrammes exprimant les condoléances des colonies aux représentants.

LE SÉJOUR DU ROI ALPHONSE XIII

Enfin, à midi 30, le roi Alphonse XIII, accompagné de M. Quiñones de León et du duc de Miranda, arrive au ministère, reçu par le général Requin, entouré des officiers de l'état-major particulier du ministre. Il est conduit immédiatement dans le salon de M. Maginot, où il se trouve le corps de M. Maginot. Le roi, toujours accompagné du général Requin, est ensuite conduit au premier étage pour présenter ses condoléances aux membres de la famille.

En termes délicats, il dit à la mère de M. Maginot combien il avait douloureusement ressenti le triste événement qui a frappé et combien il avait été affecté par la disparition d'un homme qu'il considérait comme un ami personnel et pour lequel il avait la plus grande admiration. Le roi a été ensuite reconduit jusqu'à sa voiture par le général Requin.

LE DÉPART DU 4<sup>e</sup> RMT. EST PLACÉ PRÈS DU CATAFALQUE

Paris, 9 janvier. — Au début de l'après-midi, le drapeau du 4<sup>e</sup> régiment d'infanterie territoriale auquel appartenait le sergent Maginot a été apporté au ministère de la Guerre par un groupe de quatre sergents du 24<sup>e</sup> régiment d'infanterie, accompagnés d'un adjudant. A la relève de la garde d'honneur de 14 h. le drapeau porté par l'un des sous-officiers a pris place sur le côté droit du catafalque faisant ainsi pendant au fanion ministériel.

Un public recueilli et encore plus nombreux, en raison de la semaine anglaise, a continué à défilé, tout l'après-midi ainsi que de nombreuses délégations d'anciens combattants et victimes de la guerre parmi lesquelles l'Association des médaillés militaires de la Meuse qui a déposé un drapeau au pied du catafalque; le bureau de l'Union nationale des combattants qui a déposé une palme de bronze, au nom du Conseil national de l'Union; l'Association nationale des Croix de guerre qui a remis une palme de bronze et une plaque destinée à être scellée sur la tombe de M. Maginot.

Par ailleurs, de nombreux visiteurs sont venus s'inscrire sur les registres ou rendre visite aux collaborateurs du ministre. Citons Mgr Seghal, vicaire du patriarche maronite d'Antioche et de tout l'Orient; le général Létoury, de Vailreuil, gouverneur militaire de Metz.

Au début de l'après-midi une délégation des Vétérans américains du 1<sup>er</sup> corps Benjamin Franklin N° 605 qui compte 500.000 soldats américains ayant combattu sur le front français, s'est rendue sous les ordres du capitaine Beaumont, commandeur du 1<sup>er</sup> corps au ministère de la Guerre précédée de son drapeau.

(Lire la suite page 2)

### Le conflit sino-japonais

L'Angleterre ne suivra pas l'exemple des Etats-Unis

Londres, 9 janvier. — L'Office des Affaires étrangères communique que l'Angleterre ne s'associera pas à la démarche américaine à Tokio, pour appeler au gouvernement japonais les engagements contractés par les signataires du traité des neut-puissances, mais elle priera simplement l'ambassadeur japonais à Londres de commander à son gouvernement la confirmation des promesses faites par le Japon à Genève.

La Conférence de Lausanne commencera le 25 janvier

Berlin, 9 janvier. — La Conférence de Lausanne commencera le 25 janvier.

On annonce à Berlin que cette date a été proposée par le Gouvernement français et que l'Angleterre et l'Allemagne l'acceptent.

M. Painlevé est souffrant

Nice, 9 janvier. — M. Paul Painlevé, venu dans le Midi pour se reposer quelques jours, a été atteint d'une trachéite qui le retient à la chambre. Il espère toutefois pouvoir être à Paris dès le début de la semaine.

Le général de Castelnuovo grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand à l'occasion de ses 80 ans

Le Saint-Père a voulu être le premier à féliciter le général de Castel-

nuovo, président de la Fédération Nationale catholique, à l'occasion du 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance et il vient d'adresser, par l'intermédiaire de S. Ex. le nonce, au vénéré président et vaillant général, avec la bénédiction apostolique, la haute dignité de grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand.

Nonce apostolique, Paris.

Saint-Père heureux témoin général de Castelnuovo sentiments reconnaissants nombreux services rendus cause catholique daigne lui conférer grand-croix Saint-Grégoire-le-Grand et lui envoie de cœur sincère bienveillance bénédiction apostolique nouvelles félicités divines vaillant chrétien.

Cardinal Pacelli.

UN DRAME NAVRANT A ACHIET-LE-PETIT

Un héros de la guerre, trépané, tue sa femme, incendie son atelier et se suicide

Cabot était aux prises avec de graves difficultés financières. — C'est d'accord avec sa femme qu'il avait commis son double forfait

hitant à ce moment la rue Villehardouin, et de cette dernière union naquit un fils vivant à Paris.

La guerre étant survenue, Cabot s'engagea en septembre 1914. Il devint sergent aviateur, ne cessant de se distinguer par son énergie et son intrépidité. Il fut blessé plusieurs fois et dut malheureusement subir la trépanation.

Il fut l'objet de plusieurs citations, toutes plus élogieuses les unes que les autres; il fut décoré de la médaille militaire sur le champ de bataille.

D'une rare intelligence, Cabot, mettant à profit ses connaissances, vint comme tant d'autres dans les régions dévastées et on le trouva à Paris, secrétaire d'un architecte, puis il finit par travailler à son compte pendant quelques années.

En 1924, Cabot alla s'installer à Achiet-le-Petit et se mit à la disposition des habitants.

Très doué, courageux même, il voulait étendre ses affaires et s'adjoignit l'exploitation d'une entreprise de menuiserie.

Quoiqu'un peu âgé en raison de son long service militaire, il ne se considérait dans la commune, mais, depuis quelque temps, des besoins d'ar-

chitecte nommé Cabot, 51 ans, a tué sa femme, née Eugénie Lotti, 46 ans, d'un coup de revolver à la tête gauche, alors qu'elle reposait dans son lit. Puis il mit le feu à un grand atelier de menuiserie qu'il exploitait. Remontant ensuite auprès du cadavre de sa femme, il se suicida en se trouvant la tempe droite d'un coup de revolver.

Après avoir le meurtrier avait tout sauté dans sa maison en détruisant les corps de mortuaires tout ce qui pouvait présenter une certaine valeur.

UN GLORIEUX SOLDAT

M. Eugène Cabot, né à Achiet-le-Petit, le 10 décembre 1881, s'était marié une première fois avec Mlle Georgette Boidin, mais il divorça. Il se remaria avec Céleste Lotti, sa deuxième épouse, âgée de 46 ans, en 1910, à la mairie du seizième arrondissement, à Paris, son épouse ha-

bitant à ce moment la rue Villehardouin, et de cette dernière union naquit un fils vivant à Paris.

La guerre étant survenue, Cabot s'engagea en septembre 1914. Il devint sergent aviateur, ne cessant de se distinguer par son énergie et son intrépidité. Il fut blessé plusieurs fois et dut malheureusement subir la trépanation.

Il fut l'objet de plusieurs citations, toutes plus élogieuses les unes que les autres; il fut décoré de la médaille militaire sur le champ de bataille.

D'une rare intelligence, Cabot, mettant à profit ses connaissances, vint comme tant d'autres dans les régions dévastées et on le trouva à Paris, secrétaire d'un architecte, puis il finit par travailler à son compte pendant quelques années.

En 1924, Cabot alla s'installer à Achiet-le-Petit et se mit à la disposition des habitants.

Très doué, courageux même, il voulait étendre ses affaires et s'adjoignit l'exploitation d'une entreprise de menuiserie.

Quoiqu'un peu âgé en raison de son long service militaire, il ne se considérait dans la commune, mais, depuis quelque temps, des besoins d'ar-